

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
États financiers 2021

Contenu

	<u>Page</u>
État de la situation financière	1
État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4 - 5

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
État de la situation financière

Au 31 décembre

2021

2020

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse	195 455 \$	91 673 \$
Quotes-parts des cotisations des membres à recevoir de l'"OFATV"	16 680	33 119
Subvention à recevoir	-	2 458
Frais payés d'avance	620	2 768
Stocks (note 3)	<u>20 985</u>	<u>17 063</u>
	233 740	147 081
<u>Immobilisations corporelles</u> (note 4)	<u>3</u>	<u>3</u>
Total de l'actif	<u><u>233 743 \$</u></u>	<u><u>147 084 \$</u></u>

PASSIF

Passif à court terme

Créditeurs et frais courus	-	\$ 367
Quotes-parts des cotisations des membres reportées (note 5)	<u>75 775</u>	<u>61 200</u>
Total du passif	75 775	61 567

ACTIF NET

<u>Actif net</u>	<u>157 968</u>	<u>85 517</u>
	<u><u>233 743 \$</u></u>	<u><u>147 084 \$</u></u>

Voir les notes complémentaires

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Le Président

Le Secrétaire-Trésorier


Ray-Allen Guay


Serge Huot

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Produits</u>		
Quotes-parts des cotisations des membres (note 5)	137 490 \$	94 250 \$
Subvention	11 344	4 504
Revenus d'autres activités	-	250
Intérêts	<u>208</u>	<u>102</u>
	<u>149 042</u>	<u>99 106</u>
<u>Charges</u>		
Entretien et surveillance des sentiers	71 211	57 846
Signalisation des sentiers	777	4 075
Cours de formation en sécurité	1 591	1 550
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-
Déplacements, location de salle, frais de bureau et autres	144	2 084
Annonces et publicité	530	1 694
Site Web	113	484
Assurance pour les dirigeants	405	405
Dons	1 750	1 500
Frais bancaires	70	288
Coûts encourus - autres activités	-	384
	<u>76 591</u>	<u>70 310</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	72 451	28 796
Actif net au début de l'exercice	<u>85 517</u>	<u>56 721</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>157 968</u> \$	<u>85 517</u> \$

Voir les notes complémentaires

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Rentrées et (sorties) de fonds reliées aux :		
<u>Activités de fonctionnement</u>		
Quotes-parts des cotisations des membres	167 884 \$	109 012 \$
Subvention	13 802	2 046
Somme due à l'"OFATV" (net)	-	(7 996)
Intérêts	208	102
Activités - revenus	-	250
<i>Sous-total - rentrées de fonds</i>	<u>181 894</u>	<u>103 414</u>
Entretien et construction des sentiers, patrouille et signalisation	(73 509)	(65 285)
Cours de formation en sécurité	(1 591)	(1 550)
Activités - coûts encourus	-	(384)
Dons	(1 750)	(1 500)
Autres charges	(1 262)	(4 955)
<i>Sous-total - sorties de fonds</i>	<u>(78 112)</u>	<u>(73 674)</u>
<i>Entrées de fonds nettes provenant des activités de fonctionnement</i>	<u>103 782</u>	<u>29 740</u>
Entrées de fonds nettes de l'exercice	103 782	29 740
Encaisse au début de l'exercice	<u>91 673</u>	<u>61 933</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>195 455 \$</u></u>	<u><u>91 673 \$</u></u>

Voir les notes complémentaires

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2021

1. Statut juridique et nature des activités

Le Club de VTT de l'Est Ontario Inc. (le « Club ») est une société sans capital-actions constituée en janvier 2005 comme organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario. Le Club est exempt de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Le Club dessert principalement les intérêts des amateurs de VTT de l'est de l'Ontario et a pour principal objectif de promouvoir la pratique sécuritaire du VTT. À cet effet, le Club a aménagé et maintient plusieurs sentiers dans le comté de Prescott et Russell dont certains se retrouvent dans le territoire de la Forêt Larose. Le Club cherche de façon continue à agrandir son réseau de sentiers. Le Club offre aussi des cours sur la conduite sécuritaire d'un VTT. Toutes les activités du Club sont assurées par des bénévoles.

Le Club comprenait 1 954 membres au 31 décembre 2021 (2020 : 1 612) et il fait partie de l'« *Ontario Federation of All Terrain Vehicle Clubs* ». L'« *OFATV* » regroupe la plupart des clubs de VTT de l'Ontario.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Instruments financiers

Le Club évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement du Club se composent de l'encaisse, des quotes-parts des cotisations des membres à recevoir de l'« *OFATV* » et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et passifs financiers sont ajoutés ou déduits aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de leur valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ayant un coût unitaire supérieur à 1 000 \$ sont capitalisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative. Tous les éléments sont amortis au taux annuel de 20 %.

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
Notes complémentaires
31 décembre 2021

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des produits

La quote-part des cotisations des membres est constatée à titre de produit en fonction de la période couverte par la cotisation.

Les apports sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les autres produits sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

e) Apports reçus sous forme de services

Le temps consacré par les nombreux bénévoles à assurer le bon fonctionnement du Club à tous les niveaux est très difficile à établir et à évaluer objectivement.

Conséquemment, en raison des difficultés de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Stocks

Les éléments suivants constituent les stocks à la fin de l'exercice :

	<u>2021</u>		<u>2020</u>
Panneaux de signalisation	16 053	\$	12 131
Items d'entretien et autres	<u>4 932</u>		<u>4 932</u>
Total	<u>20 985</u>	\$	<u>17 063</u>

4. Immobilisations corporelles

	<u>Coût (\$)</u>	<u>Amortissement cumulé (\$)</u>	<u>Valeur nette (\$)</u>	
			2021	2020
Améliorations des grattes à neige :	6 538	6 537	1	1
Boîte d'entreposage	2 943	2 942	1	1
Remorque à bascule	<u>1 689</u>	<u>1 688</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>11 170</u>	<u>11 167</u>	<u>3</u>	<u>3</u>

5. Quotes-parts des cotisations des membres

Afin de devenir un membre du Club, le requérant doit verser une cotisation annuelle à l'« OFATV ». Cette cotisation annuelle s'établit à 150 \$ et donne droit à un permis qui demeure valide pour un an à compter de la date de son émission. Le produit de la cotisation est partagé entre l'« OFATV » et le Club, la portion revenant au Club est de 65 \$ depuis le 13 août 2014.

La portion de ces quotes-parts attribuables aux périodes suivant la fin de l'exercice a été reportée.